



CONSEIL MUNICIPAL
7 FÉVRIER 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2024-15

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 février à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 1 février 2024 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Florence MOLY, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAND, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Mme Catherine PUJOL, M. Bernard REYES, Mme Marie BACH.

REPRESENTE(S) : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-Claude PINGET, Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Jean-François MAILLOLS, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Véronique DUCASSY, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Georges PUIG, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Charles IFSSAH, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Bruno NOUGAYREDE

ABSENT(S) : Mme Chantal GOMBERT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====

Animation du patrimoine-Ville d'Art et d'Histoire : Demande de subvention auprès de la DRAC/Ministère de la Culture au titre de la mise en œuvre de la convention VAH et des actions culturelles et territoriales (ACT)

Mme Florence MOLY expose :

Mes chers collègues,

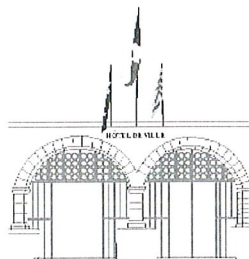
Depuis 2001, le service Animation du patrimoine est en charge des actions de valorisation de l'architecture et du patrimoine, engagées dans le cadre de la convention Ville d'art et d'histoire passée entre la Ville de Perpignan et la Ministère de la culture.

Le renouvellement de cette convention pour dix ans a été approuvé par le conseil municipal du 22 mai 2019.

Le financement de ce programme d'actions est assuré par la Ville avec le soutien de l'État (DRAC Occitanie).

En 2024, il est proposé de solliciter la Direction Régionale des affaires culturelles pour le versement d'une subvention de 17 867 € correspondant aux actions suivantes :

- 14 507 € au titre de la mise en œuvre de la convention VAH (soit 35% du coût d'opération)



- 3 360 € au titre de l'action culturelle et territoriale (Vivons le CIAP !)(soit 35% du coût d'opération)

Considérant les actions de valorisation menées dans le cadre de la convention Ville d'Art et d'Histoire

Considérant la proposition de demande de subvention à la DRAC Occitanie

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver le principe de demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour l'attribution d'une subvention de 17 867 € pour l'année 2024.
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission 066-216601369-20240207-183640-DE-1-1

Accusé reçu le : 21 FEV. 2024

Affiché le : 21 FEV. 2024

Mme Florence MOLY, Pour le Maire le Conseiller Municipal délégué



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "F. Moly".